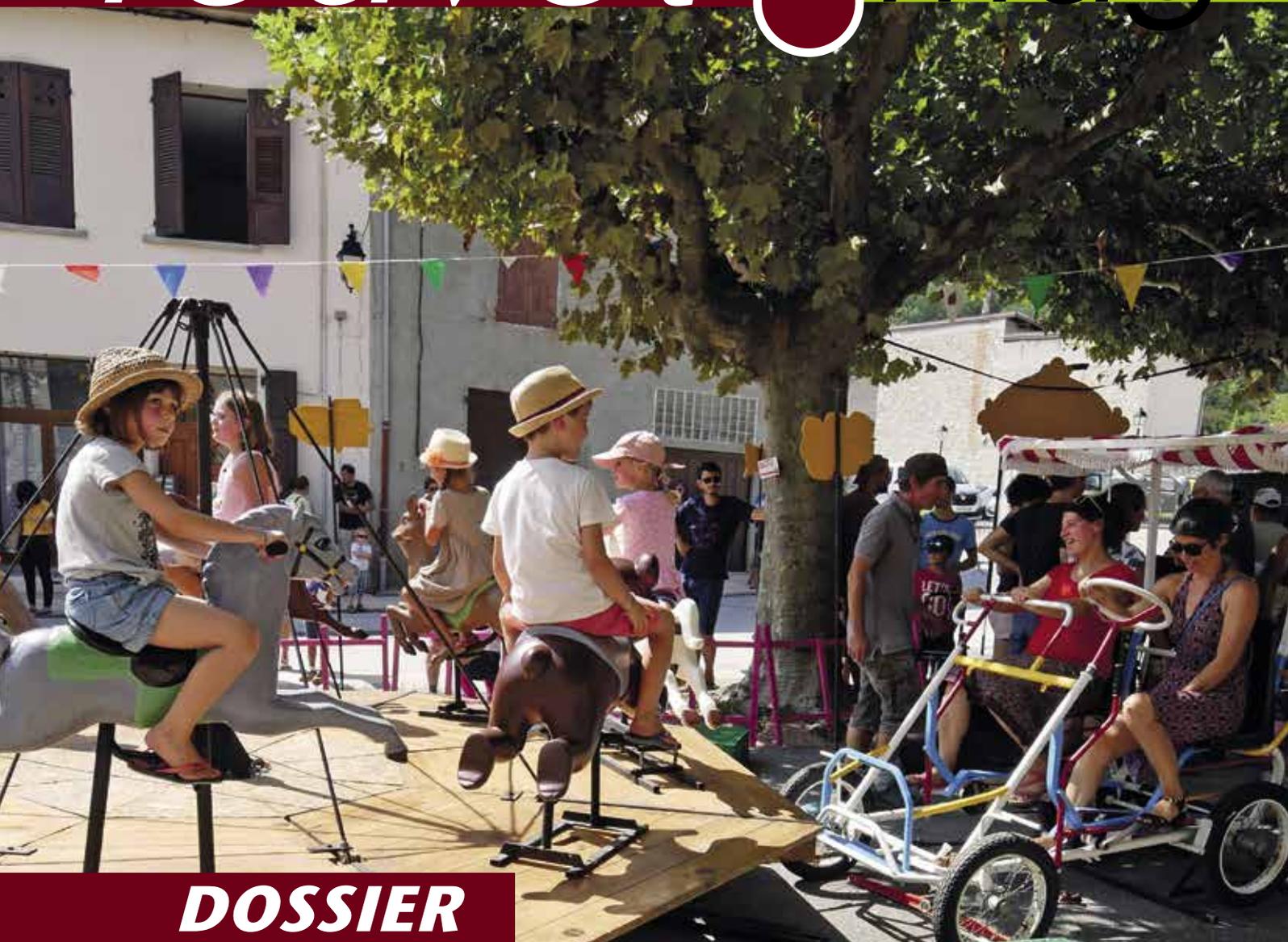


ÉTÉ 2021

BULLETIN MUNICIPAL

Le Touvet mag



DOSSIER

Envie d'évasion, de culture, d'été ?

Regards sur

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

À NOTER

PERMANENCES DES ÉLUS

Mairie du Touvet

En cas d'urgence, vous pouvez contacter les élus le week-end et les jours fériés au **06 87 76 15 09 - adjoints@letouvet.com**

Vous voulez rencontrer un élu, prenez rendez-vous en téléphonant au secrétariat de la mairie du Touvet.

Laurence THÉRY, maire,

André GONNET, 1^{er} adjoint, délégation travaux et réseaux.

Annie VUILLERMOZ, 2^e adjointe, délégation solidarités vie scolaire et lecture publique.

Adrian RAFFIN, 3^e adjoint, délégation finances, communication et concertation

Sylvie LARGE, 4^e adjointe, délégation culture et patrimoine

Michel NOLLY, 5^e adjoint, délégation vie associative.

Sandrine PISSARD-GIBOLLET, 6^e adjointe, délégation médiation sociale et culturelle

Adresse mél : mairie@letouvet.com

Adresse web : www.letouvet.com

Tél. 04 76 92 34 34

• le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

• le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

• le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

• le samedi de 9h00 à 12h00

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Point WiFi

En libre accès aux heures d'ouverture de la Bibliothèque.

Réservation de salles

• à la maison des associations, le mercredi de 14h à 19h et le vendredi de 9h à 12h.

Tél. 04 58 00 50 37 - **Par mél** : resasalles@letouvet.com

Conseils municipaux

Tous les deux mois, salle du conseil de la mairie.

Député de l'Isère

Catherine Kamowski - secrétariat parlementaire.

1 rue Conrad Killian - 38950 Saint Martin le Vinoux

Mél circo3805@gmail.com

Conseillers départementaux

Christophe Borg : christophe.borg@isere.fr

Martine Kohly : martine.kohly@isere.fr

Gendarmerie - brigade du Touvet

Rue de la Priola

Tél. 04 76 08 45 94 - **Fax** 04 76 92 34 94.

Au quotidien vous pouvez contacter

Le service vie scolaire au 04 76 92 34 37.

L'école maternelle, directrice Florence Ghisolfi,

au 04 76 08 46 70.

L'école élémentaire, directeur Jean-Michel Vivant,

au 04 76 71 72 46.

La psychologue éducation nationale, Claire Hamburger

Doucerain au 04 76 08 55 86.

Le collège La Pierre-Aiguille, principal Yannick Delmas,

au 04 76 08 40 70 - **Fax** 04 76 08 58 52.

L'accueil de loisirs au 04 76 92 36 11.

Le relais d'assistantes maternelles au 06 33 49 49 01.

La halte-garderie au 04 76 08 45 35.

La salle du Bresson, au 04 58 00 50 37 (le mercredi de

14h à 19h et le vendredi de 9h à 12h).

Les services techniques au 04 76 99 75 56.

Le service urbanisme au 04 76 92 34 36.

Permanences les lundis et vendredis de 9h à 12h et sur

rendez-vous les lundis et vendredis après-midi.

Bibliothèque municipale

Avenue Fernand Gras - 38660 Le Touvet

Tél. 04 58 00 50 27. La bibliothèque est ouverte au public,

le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30 et de

14h30 à 17h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de

10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30. Horaires pendant les

vacances : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à

12h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à

12h30.

La Poste

Le bureau de Poste du village : lundi, mardi, mercredi et

vendredi de 13h30 à 18h et le samedi de 9h30 à 12h15.

Le centre de tri (seulement pour les opérations postales,

aucune opération financière) : du lundi au vendredi de 8h45

à 18h et le samedi de 8h45 à 12h.

Logement

L'Adil (Association départementale d'information au logement) vous informe sur vos droits et obligations en tant que locataires ou propriétaires. Permanences à Crolles le 2^e jeudi de chaque mois, et à Pontcharra le 4^e jeudi de chaque mois de 14h00 à 17h00.

Siège social : 2, boulevard Maréchal Joffre 38000 Grenoble
Tél. 04 76 53 37 32.

Le Pact de l'Isère : permanences sur rendez-vous au

04 76 97 74 97.

Les marchés du Touvet

Tous les samedis à partir de 8h00, vous pouvez découvrir une ambiance de marché de village autour d'une trentaine d'exposants qui proposent des produits de qualité.

La circulation et le stationnement sont interdits, par arrêté municipal, le samedi matin de 6h00 à 14h00 sur la place de l'église et la Grande rue entre la place de l'école et la rue de la Priola.

Action sociale

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le CCAS assure une permanence hebdomadaire à la mairie. L'accueil se fait sur rendez-vous.

Tél. 04 76 92 34 34 - **Mél** ccas@letouvet.com.

Point info Autonomie Personnes âgées

Une permanence est assurée par Marie-Christine Gomes à la mairie chaque mercredi de 10 heures à 12 heures, avec ou sans rendez-vous.

Tél. 04 76 92 34 34.

Pôle Emploi

Site d'accueil à Pontcharra, 440 avenue de la Gare.

• du lundi au jeudi de 8h45 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

• le vendredi de 8h45 à 11h45

Tél. 0 811 01 01 38.

Assistante sociale

Vous pouvez contacter le centre médico-social de Pontcharra au 04 76 97 32 52.

Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)

Un mardi sur deux de 13h45 à 14h45 à la mairie de Goncelin.

Caisse de retraite

Depuis le 1^{er} mai 2014, la permanence retraite n'est plus assurée au Touvet. Les futurs retraités sont désormais reçus au Point accueil retraite de Pontcharra du lundi au jeudi sur rendez-vous.

Tél. 3960 (09 71 10 39 60 depuis un mobile ou une box).

CARSAT service social (anciennement CRAM)

Les mardi, mercredi et jeudi à la mairie du Touvet sur rendez-vous.

Tél. 04 76 46 11 44.

Mission locale

Site d'accueil à Pontcharra, Village d'entreprises du Breda

• lundi et vendredi de 9h à 12h

• du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tél. 04 76 08 08 70.

Coordinateur de l'aide à domicile des personnes âgées (ADPA)

• Aurélie Masnada accueille sur rendez-vous à la mairie de

Goncelin tous les mercredis de 9h à 12h.

• Permanence téléphonique : du lundi au vendredi 8h30 -

11h30 au 04 76 92 18 82.

Divers

Permanence avocat conseil :

Mairie de Goncelin.

Tél. 04 76 71 78 75.

Maison de l'avocat

49 avenue Pierre Semard à Grenoble

Ouverture : du lundi au jeudi à 13h30.

Tél. 04 76 15 10 36 **Fax** 04 76 44 22 05.

Conciliateur de justice

Roselyne Marty tient ses permanences à la mairie du

Touvet le 3^e et le 4^e jeudi du mois, de 9h à 12h, sur rendez-

vous à prendre auprès du secrétariat de la mairie.

Tél. 04 76 92 34 34

Architecte-conseil

M. Laurent Louis vous reçoit à la mairie, sur rendez-vous à

prendre auprès du secrétariat de la mairie.

Tél. 04 76 92 34 34.

Société protectrice des animaux (SPA)

ZA de la vallée 38140 Renage -

14h à 18h30 sauf jeudi, dimanche et fêtes

Tél. 04 76 91 02 40

Trésor public

Avenue Montfillon - BP 16 - 38660 Le Touvet

Correspondant : M Philippe VASSEUR

Tél. 04 76 08 45 87 - **Fax** 04 76 08 53 17.

Horaires d'ouverture :

• lundi et mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h00

• jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30

Propreté urbaine

Collecte des déchets ménagers par le service collecte et traitement des déchets du Grésivaudan

Bac à ordures ménagères : le jeudi -

Bac de tri : le vendredi

Rappel : merci de sortir votre bac la veille du ramassage

Jours fériés : report systématique des collectes concernés au mercredi de la semaine en cours.

Points de regroupement de collecte des déchets

Ils sont à votre disposition au parking Plaussu, à la mairie, à la salle du Bresson, à la Conche (en face de Netto), au cimetière, avenue Fernand Gras, à la Gendarmerie.

Pour le verre, le papier/carton, les déchets recyclables et les ordures ménagères.

Déchetteries, pour tous renseignements, s'adresser au service collecte et traitement des déchets, **Tél.** 04 38 72 94 30 / www.le-gresivaudan.fr (rubrique 100% pratique)

Matériaux acceptés : papiers, cartons, encombrants, déchets verts, gravats inertes, batteries, verre, bois, huiles de vidange, huiles de friture, pneumatiques, métaux, cartouches d'encre, piles et accumulateurs, néons et lampes basse consommation, textiles, DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques).

-Au Touvet, route de Goncelin, horaires d'ouverture :

-À Crolles, rue des Frères Montgolfier :

• • Du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45

Fermée les jours fériés*

Bon voisinage

Tondeuses et machines

Un arrêté préfectoral réglemente l'utilisation des tondeuses :

• du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h

• le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

• le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

Feu de végétaux

Le règlement sanitaire départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets ménagers, dont les déchets verts.

Se déplacer

En autocar : www.tougo.fr ou www.transisere.fr

Tougo : 0 800 941 103 ; Allô Transisère : 0820 08 38 38

(0,118 €/minute).

La communauté de communes du Grésivaudan assure la maintenance des arrêts de bus à leur logo. Pour toute

dégradation d'abribus ou de poteaux d'arrêt, contacter le

numéro vert 0 800 845 295.

En train : www.ter-sncf.com/rhone-alpes (Chambéry -

Grenoble) ou 0 891 67 68 00 pour TER et 0 892 35 35 35

pour SNCF. La gare de Goncelin vous accueille du lundi au

vendredi de 10h30 à 13h00 et de 15h00 à 19h00, vente de

billets, de cartes...

Éclairage public

La société DSE gère la maintenance de l'éclairage public dans la commune. Pour tout dysfonctionnement contacter

les services techniques communaux ou la mairie au 04 76 92 34 34, en indiquant le numéro figurant sur le poteau.

Permanences «infos-énergie»

Quelle énergie choisir dans mon projet de construction

ou de rénovation ? Comment réduire ma consommation

actuelle ? Quelles solutions techniques et financières ?

L'Ageden conseille et répond aux questions de tous

(habitants et professionnels) : **Tél.** 04 76 23 53 50

Ce service de proximité vous est proposé par la

Communauté de communes Le Grésivaudan dans le cadre

du Contrat de Développement Pays Rhône Alpes.

www.le-gresivaudan.fr

Urgence

Vous pouvez contacter les numéros de téléphone ci-

dessous 7j/7 et 24h/24 :

• POMPIERS : 18

• SAMU : 15

• Centre anti-poison : 04 76 42 42 42

• Médecin de garde : 0 810 15 33 33

• Pharmacie de garde : 3915

• EDF : 0 810 33 33 38

• GDF : 0 800 47 33 33

• Véolia : 09 69 32 34 58



© Alain Raffin

Madame, Monsieur,

Jour après jour, la vie reprend. Et chacun éprouve la joie de se retrouver, de se parler - sans masque dans nos rues - de revoir des visages familiers. Les associations sortent prudemment de leur inactivité forcée ou de leur adaptation continue à la situation. La fréquentation de nos cafés, de nos restaurants, le nombre important de spectateurs de la fête de la musique le 21 juin sont un vrai bonheur. Au Touvet comme ailleurs. Et tout le monde respecte les consignes avec bonne humeur.

Chacun espère que nous sortions d'un dernier confinement... même s'il nous faut vivre désormais avec ce risque sanitaire qui plane. Si la fin progressive de cette pandémie se confirme, il nous faudra évaluer les dommages collatéraux que nous pourrions subir, sociaux, sanitaires, sur nos activités, sur nos emplois, nos commerces, sur notre vie quotidienne. Il va nous falloir anticiper des changements d'habitudes, des renoncements, des choix à opérer, peut-être, pour l'avenir. Ce bilan il faudra que nous le fassions, ensemble, car ce n'est que dans la réflexion collective et dans la confrontation des points de vues, divergents parfois mais nécessaires, que nous pourrions trouver des réponses. La solidarité en est une. La culture aussi.

L'exercice de la démocratie devrait l'être mais malheureusement en ce printemps les élections auront surtout été marquées par une abstention massive. C'est tous ensemble qu'il va nous falloir trouver une motivation commune et l'envie d'espérer. J'y crois, profondément !

En cet été qui s'annonce nous avons, avec la lecture de ce bulletin municipal, souhaité surtout vous proposer de vous échapper, de vous évader, pour sortir de la réalité pesante de cette dernière année.

Je vous souhaite, Madame, Monsieur, avec l'ensemble des conseillers municipaux du Touvet, un très bel été.

Laurence Théry
Maire du Touvet

2-3 **À NOTER / ÉDITO**

4-12 **DOSSIER**
Envie d'évasion, de culture, d'été ?

13-14 **VIE DE LA COMMUNE**

15-16 **SOLIDARITÉS**

17-20 **COMMUNICATION -
CONCERTATION**

21-22 **ENVIRONNEMENT**

23-26 **TRAVAUX**

27-28 **PANORAMA INSTITUTIONNEL**

29-30 **CONSEIL MUNICIPAL**

31 **ÉTAT-CIVIL - PETITES ANNONCES**

32 **REGARDS SUR...**
des fêtes de la musique

Directeur de la publication : Laurence Théry

Rédaction : Laurence Théry, Christelle Fergeau, Adrian Raffin, Annie Vuillermoz, Stéphanie Wyon.

Photos : Mairie du Touvet, Nadine Espagnol, Alain Raffin, Jean-Claude Sambain - Couverture : Marc Tassan

Conception, mise en page : Christelle Fergeau

Imprimerie : Online printers - Ce numéro a été tiré à 2 000 exemplaires Imprimé sur du papier recyclé

ENVIE D'ÉVASION, DE CULTURE, D'ÉTÉ ?

Gageons qu'après la COVID-19, le temps des rencontres, des échanges et du partage redevienne d'actualité, au Touvet comme ailleurs. Le monde de la culture, terriblement affecté par les effets du confinement, n'a pu nous offrir l'occasion de réfléchir, de se divertir, de se questionner, et de partager les émotions, les pleurs et les rires, le sel de la vie... Dynamique, en mouvement permanent, la culture, dans tous ses états, rythme la vie en commun, et 2020 aura su nous en faire mesurer l'absence.

Pour soutenir la culture comme celles et ceux qui la font vivre, les artistes, les auteurs, les créateurs, la commune a choisi, hors de ses cadres d'intervention habituels, de soutenir financièrement des groupes ou des compagnies : création par la compagnie Volcà d'un spectacle intégralement financé par la commune qui sera présenté à Place Libre, cachets à des groupes de musique pour la fête de la musique... Des contributions à l'échelle du Touvet pour manifester un soutien public indispensable à l'éveil des sensations, des émotions et du sens critique.

Volcà, création d'un spectacle 100% Touvet



La compagnie Volcà : Carole Montoya, Malou Rédarès et Lydie Boiston.

Le festival Place Libre 2020 étant annulé il était important de laisser une empreinte de cette année blanche. Le budget habituellement alloué aux prestations artistiques du festival a été réinjecté dans une création, proposant entre autres une résidence. C'est une première pour la commune.

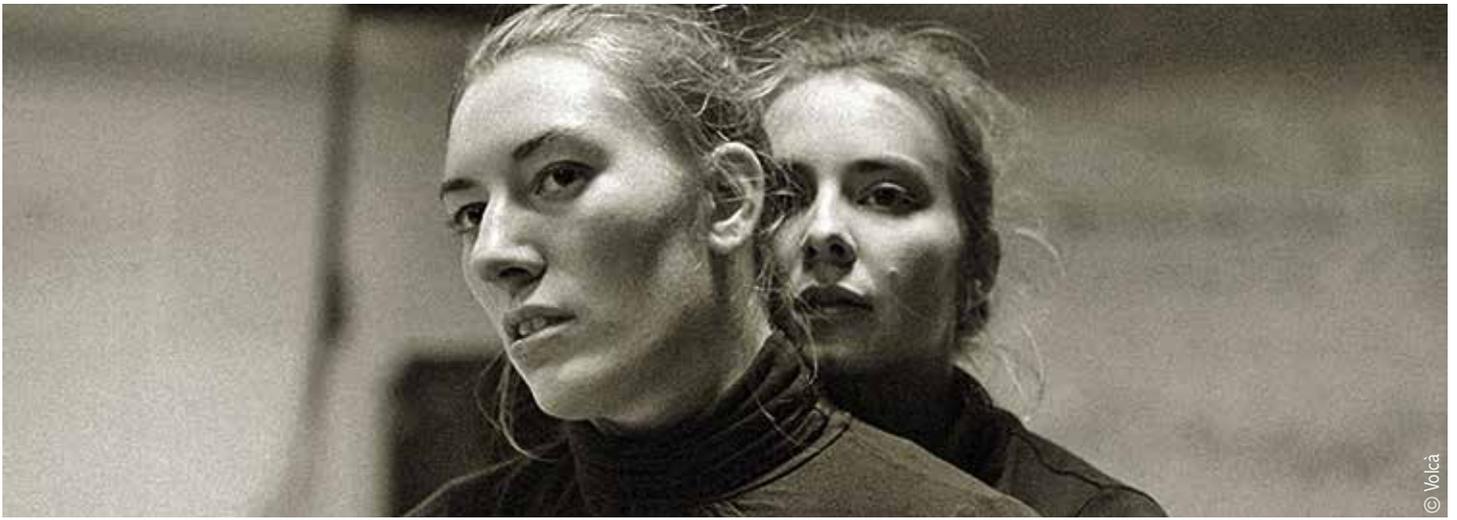
Soutenir une petite compagnie culturelle régionale est un choix délibéré des élus et un appel à projet a été lancé. Le cahier des charges prévoyait la création pure et entière d'un spectacle autour du thème le « mouvement suspendu » thème de Place Libre 2021. L'expérience de confinement vécue en 2020 et répétée plusieurs fois,

sous plusieurs formes depuis, nous a coupé dans notre élan et a suspendu le mouvement de vie.

24 compagnies de la région ont répondu à l'appel. Un jury composé d'élus et de Marc Morrize, directeur artistique de Place Libre, a présélectionné 3 candidatures pour retenir

au final la Compagnie Volcà, une jeune troupe lyonnaise de 3 danseuses : Carole Montoya, Malou Rédarès et Lydie Boiston.





La volonté de l'équipe municipale était de permettre à ces jeunes artistes de disposer de temps, d'un lieu et de moyens financiers pour créer librement un spectacle pour Place Libre. En résidence les premières semaines des vacances de février et de printemps elles ont été hébergées au Pôle culturel. Le

confinement a empêché les rencontres et le stage prévu avec les résidents du SAJ et les enfants des Grappaloups mais c'est un recueil de paroles et des sons qui s'est fait en « visio » et par téléphone. À partir du « mouvement suspendu », les 3 artistes ont démarré et élaboré leur chorégraphie « Moveo ». Elles vont finaliser

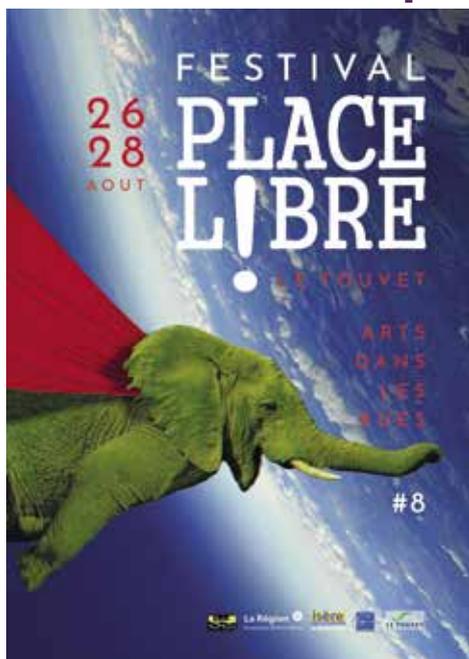
leur travail et organiser un stage avec les enfants des Grappaloups à partir du 23 août. Ce spectacle, inédit, est intégré au programme de Place Libre **les 27 et 28 août 2021**.



8^e édition de Place Libre

Rassemblement bousculant gentiment les habitudes, les points de vue et les codes, le festival Place Libre offre une parenthèse d'arts dans les rues. Il suscite un véritable engouement de la part du public, avec un nombre de spectateurs croissants et l'intérêt des professionnels du spectacle. Chaque année, la commune a à cœur de proposer des spectacles gratuits. Place libre est un rendez-vous populaire qui devient un lieu de rencontres incontournable. Le festival se veut un lieu de culture accessible, au cœur du village.

« Le mouvement suspendu » par Marcel Morize



Nous ne pouvons passer à côté de ce que nous vivons. Malgré la course perpétuelle des planètes, des marées, malgré les bruits et silences, malgré les variations de températures, malgré le vent, la pluie, le soleil, les effrtements, les frottements, les naissances, malgré les ondes, les odeurs, malgré nos respirations, malgré et avec tout cela, une grande part de la société humaine a vécu en 2020 une rupture : trajectoires interrompues, déplacements encadrés ou interdits, actions stoppées, corps confinés, contacts limités... Comme une apnée, une faille, une suspension. C'est l'occasion de nous poser la question du mouvement.

De la brutalité de sa fragmentation durant plusieurs mois aux balbutiements de ses diverses ré-inventions, le mouvement, la vie sont toujours là. De fait. « Dans l'univers tout est en mouvement, tout est mouvement ».

Si l'on en croit P. Labro « la dépression, c'est une manière de mort, et la vie, comme

la pensée, est mouvement ». L'absence ou la diminution de mouvement peut, et de nombreuses études en attestent, engendrer chez l'homme du stress, de l'anxiété, des insomnies, une perte de sens, etc. Nietzsche nous enseigne que le bonheur est relié à la liberté de mouvement. Peut-on être heureux sans cette liberté ? Peut-on vivre avec peu ou pas de mouvements ? Est-on prêt à l'accepter à long terme ? Que réinventons-nous lorsque le mouvement est suspendu, interrompu ?

Nous pouvons partir du postulat que tant qu'il y a de la vie il y a du mouvement et si l'on suit E. A. Poe « tout mouvement de quelque nature qu'il soit est créateur ». Alors, sommes-nous en train d'apprendre le petit mouvement, le mouvement moins ample ? Y-a-t-il un avant, un après ? Qu'en est-il de nos irrémédiables besoins de liens, de partage... autant de questions (et bien d'autres) que suscite la situation inédite que nous traversons.

Nous proposons une exploration de ce que ces termes recouvrent dans leur globalité. De ses causes, de ses bifurcations, de ses buts, de ses formes, de son avenir. Evidemment nous n'avons pas le désir ni la prétention d'apporter des réponses mais

Appel à bénévoles

Vous souhaitez participer à la vie du festival, des bras, des jambes, des mains, des têtes sont toujours les bienvenues et utiles.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie :

mairie@letouvet.com – 04 76 92 34 34.

Commission déco

Pour décorer les lieux de vie du festival et l'aménager, la commission « déco » lance un appel aux dons de tissus. Tous les tissus sont acceptés, de préférence colorés et assez légers. Toutes les idées sont bienvenues ! Déposez les à la mairie ou transmettez vos idées par mail :

mairie@letouvet.com – 04 76 92 34 34.



de susciter des questionnements et ainsi de dessiner des contours.

L'exploration de cette thématique se retrouvera, bien sûr, dans la programmation, dans le travail avec les partenaires sur le territoire et par l'intermédiaire de la mise en place, uniquement par la commune du Touvet, d'une résidence artistique desti-



née à la création d'un spectacle sur cette thématique.



« Rien n'est absolu, tout est changement, tout est mouvement, tout est révolution, tout s'envole et s'en va. » Frida Kahlo

Cette année encore, une belle programmation variée est prévue vendredi 27 août et samedi 28 août dans la commune.

Et la veille dans vos quartiers c'est à domicile que des troupes viendront pour une représentation « surprise ».



Macadam aurait pu engager les festivités, mais...

Tout était prêt pour Macadam mais seule la décoration du kiosque par les résidents du Service d'accueil de jour de l'AFIPH (association familiale de l'Isère pour personnes handicapées) a permis de réaliser un très joli tableau coloré ! Un grand merci aux bénévoles : Magali CAILLIS, Dominique GUILLON, Maryse FRIEDERICH, Gilberte COEUR, Julie BOUSQUET, à toute l'équipe d'encadrement et aux résidents du SAJ (service d'activités de jour) et aux donateurs de tissu...



Une fête de la musique... Enfin !

Malgré un protocole sanitaire contraignant, organiser une fête de la musique était indispensable pour se retrouver au cœur du village. Avec la réouverture des terrasses et des bars le 19 mai, puis le 9 juin, la zumba de l'association Step by step a fait

monter la chaleur avec des chorégraphies endiablées en avant-première le 21 juin. Deux scènes ont proposé des concerts de 19h à 22h30. Place de l'École, le kiosque a fait office de scène pour accueillir Doli-prane et 88° Farah night.

Place de l'Église, la scène a accueilli Bil'a et les Crap'Sax.

Quatre groupes pour de nombreux spectateurs assis aux bars ou aux tables installées pour l'occasion conformément au protocole sanitaire.



Tous à vos vélos

Une journée consacrée au vélo au Touvet, samedi 26 juin

La commission mobilité a organisé et proposé aux Touvétains une journée de découverte du vélo le 26 juin. L'occasion de découvrir le vélo électrique, de faire réparer son vélo oublié au fond du garage ou encore de faire marquer son moyen de locomotion préféré !

Métrovélo était présent toute la journée pour donner des conseils pour l'acquisition d'un VAE (vélo à assistance électrique) mais aussi pour vous présenter les options possibles pour louer un VAE mais également pour proposer le prêt de VAE et ainsi permettre à chacun de découvrir un nouveau mode de locomotion.

L'association Sors ton vélo, présente avec son atelier mobile de réparation a changé

les pièces des vélos des habitants, effectué des entretiens de vélo ou accompagné les plus bricoleurs pour les aider dans leurs réparations.

Cycloïde, le vélociste du Touvet a proposé une session de marquage Bicycode. L'équivalent de la plaque d'immatriculation du vélo, qui permet, en cas de vol, d'identifier le vélo concerné.

Le Syndicat mixte des mobilités de l'agglomération grenobloise (SMMAG) était également présent pour informer des solutions de mobilités existantes au Touvet : covoiturage organisé ou spontané, l'auto-partage, les transports en commun... Une journée du deux roues qui a rencontré son public.



Une projection en plein air au Bresson avec Cinétoiles, samedi 3 juillet

Comme chaque année, la Communauté de communes organise des projections de films en plein air de juillet à septembre. Au Touvet, la projection du film d'animation tout public « Pachamama » a accueilli un public familial. Ce dessin animé poétique s'inscrit dans une démarche à la fois écologique et historique : il raconte l'his-

toire de Tepulpai et Naira, deux petits indiens de la Cordillère des Andes partis à la poursuite de la Pachamama, totem protecteur de leur village.

Un petit air de vacances quelques jours avant la date officielle des vacances scolaires qui a ravi le public présent. Les projections se poursuivent dans les communes du Grésivaudan jusqu'au 10 septembre.

Retrouvez le programme complet :

- www.espace-aragon.fr/626-cinetotoiles.htm
- www.le-gresivaudan.fr



© Images et rêves

Grésiblues, une semaine de concerts dans le Grésivaudan !

Le Touvet a accueilli le concert d'ouverture de Grésiblues. Un retour après l'édition 2020 qui a, comme de nombreux événements de l'été 2020, dû être annulée. Un réel plaisir pour les habitants, les voisins, les amoureux de la musique de se retrouver... tous réunis pour de chaleureux moments ensemble !

Un bel événement vécu comme une soirée de retrouvailles...

Félix Rabin, jeune pépite du blues rock a ouvert le bal suivi de Sophie Malbec, guitariste chanteuse française. Accompagnée de son groupe, elle faisait son retour sur scène avec un set enrichi de nouveaux titres dont certaines compositions de leur 2^e album en préparation.



Une retraite aux flambeaux dans les rues du village

Le 13 juillet, la retraite aux flambeaux se déroule dans les rues du village, si la météo le permet. Rythmée par l'Harmonie des Deux Rives, la déambulation a lieu dans les rues du centre bourg à la lumière des lampions distribués par la mairie.



Attention en cas de mauvais temps, le défilé est annulé. Cette décision, prise en fonction de la météo au dernier moment,



est diffusée sur le site internet, la page Facebook Mairie Le Touvet, le panneau lumineux et un affichage sur les portes de la mairie.

Rendez-vous à 21h15 devant la mairie pour la distribution de flambeaux.

À ne pas manquer à l'automne : les Musiciens du Louvre au Touvet

Soutenir la musique sous toutes ses formes est un engagement communal. La musique classique est partie intégrante de la programmation culturelle de la commune. Depuis de nombreuses années, un partenariat avec les Musiciens du Louvre permet aux spectateurs d'assister à un concert de qualité dans le cadre approprié de la grande salle du château du Touvet.

Le 1^{er} octobre 2020, les Musiciens du Louvre ont pu se produire lors d'une belle soirée consacrée principalement à Mozart.

Une jolie parenthèse musicale entre deux confinements.

Prochain concert prévu le 30 septembre 2021 avec au programme « Musique pour Lord Abingdon », un trio 2 flûtes et 1 violoncelle.

En cette période estivale, les activités sont nombreuses dans notre vallée, piscine, lac, balades mais aussi itinéraires cyclables, visite de châteaux, activités de pleine nature ! Quelques pistes pour s'évader sans s'échapper de chez soi.



Baignade et fraîcheur au Lac de La Terrasse

De 11h à 19h tous les jours. Entrée adulte : 3,70€ et 2,40€ pour les enfants à partir de 3 ans. Au menu : baignade en toute sécurité (les maîtres-nageurs sauveteurs veillent), jeux gonflables, farniente sur la plage de sable fin... Pour une sieste ou un pique-nique ombragé vous pourrez compter sur le sous-bois, havre de fraîcheur et de verdure.

À noter : la baignade est interdite en

dehors de la zone surveillée par les maîtres-nageurs sauveteurs.

Sur les berges du lac, le snack, en journée comme en soirée, donne le ton d'une douce atmosphère estivale avec des soirées à thème.

Situé au cœur du Grésivaudan, au pied de la chaîne de Belledonne et face au massif de la Chartreuse, l'eau est d'une qualité exceptionnelle pour la baignade (l'une des meilleures du département de

l'Isère à chaque prélèvement et ce depuis plusieurs années. Les résultats sont consultables sur baignades.sante.gouv.fr).

Plus d'infos sur www.le-gresivaudan.fr/basedeloisirs

En raison du contexte sanitaire certaines activités en place habituellement sur la Base de loisirs ne seront pas proposées cette année. C'est le cas de l'aqua bim bim, du paddle et du blob jump.



Venez piquer une tête dans les piscines intercommunales !

Elles ont réouvert le 9 juin, vous pouvez de nouveau vous adonner aux joies de la nage dans les piscines intercommunales à Crolles et à Pontcharra !

Bienvenue à la piscine intercommunale de Pontcharra !

Le Grésivaudan se dote ainsi d'une deuxième piscine couverte, chaînon jusque-là manquant pour répondre pleinement au besoin d'apprentissage de la nage du jeune public du territoire. Il s'agit aussi de pouvoir proposer davantage de créneaux pour le grand public. Prête depuis cet hiver, elle n'attend plus que vous ! Des cours d'Aquaforme, Aquafitness et Aquabike sont également proposés sur réservation.

Infos, réservation et tarifs sur www.le-gresivaudan.fr/piscines

Crolles : un équipement comme neuf !

La piscine intercommunale de Crolles se dévoile sous un nouveau jour suite aux importants travaux de rénovation amorcés en 2017. La piscine est fermée du 30 juin au 1^{er} août afin de procéder à la dernière phase de travaux entamés en 2017.



© JPPhotographe

Infos, réservation et tarifs sur www.le-gresivaudan.fr/piscines

La piscine de Saint Vincent de Mercuze accueille également les jeunes et moins jeunes toute la semaine.

Au programme, baignade dans les bassins, farniente sur le solarium ou pique-nique sur le coin d'herbe ombragé.

Ouverte tous les jours aux mois de juillet et d'août, elle accueille les baigneurs sous la surveillance des maîtres-nageurs qui proposent également des animations sportives et ludiques.

Balades et randonnées autour du Touvet... ou plus loin

De nombreuses balades sont possibles au départ du Touvet. Elles permettent de partir à la découverte de paysages, de panorama ou du petit patrimoine du village.

Quelques idées et exemples d'itinéraires :

La Fontaine Dravie et la Pierre Tournoud (accessible en VTT)

Pistes faciles mais très agréables, accessibles depuis le Chemin des Mules au Vivier.

chemin du Torrent du Bresson (voir plus loin).

La cascade de l'Enversin (accessible en VTT)

En descendant de la Pierre Aiguille, ou à partir de la passerelle en bois du Bresson. Très rafraichissant l'été (ombre, eau), magnifique l'hiver après une chute de neige quand la cascade est gelée.

Ferme de Bellechambre (accessible en VTT)

Ne pas prendre la piste, mais le sentier qui la coupe (surtout en VTT à la descente !). Arrêt obligatoire à la croix du Chatelard pour admirer la vue. Terminus à la ferme de Bellechambre avec possibilité d'acheter des fromages fabriqués par les pensionnaires de la ferme.



Le Torrent du Bresson (accessible en VTT – difficile)

Accéder au départ du sentier depuis la ferme de Bellechambre en continuant vers le col de Marcieu (départ à gauche, après la cabane forestière du Bresson, balisage rouge). Ce sentier croise plusieurs fois le Bresson pour se terminer à la passerelle en bois. Possible bien sur en montée depuis la passerelle en bois (mais pas en VTT). Sauvage, solitude assurée !

La Pierre Aiguille

Très beau point de vue sur la vallée du Grésivaudan et Belledonne. Ensemble de rochers pointus qui dominent le Touvet, et le collège du même nom. Petit sentier raide vers la fin, avec 2 barreaux et un câble pour accéder au rocher le plus haut. Possibilité de continuer pour rejoindre le plateau (petit sentier pas évident) et le



La Croix de Coquet (accessible en VTT)

En descente depuis le col de Marcieu en venant de la Pierre Aiguille ou de Bellechambre, pour faire une belle boucle ! Ou à la montée (sans VTT) depuis le bois de Beaumont.



© Isère Tourisme

Les cascades du Glézy

En garat la voiture sur un petit parking de la route de Saint Hilaire, ou en provenance du bois de Beaumont. Donne accès au site d'escalade le plus proche du Touvet. Possibilité de rejoindre le plateau (les Benoits – [950m]).

Vous trouverez les itinéraires de randonnées et de balades sur des dépliants à la mairie du Touvet (sentier, patrimoine, sentier pédagogique), sur le site internet

www.letouvet.com. Les offices de Tourisme du Grésivaudan et de Chartreuse propose également de nombreuses activités sur leurs site internet (ou via des brochures à commander) ou sur place : www.gresivaudan-tourisme.com et www.chartreuse-tourisme.com.

Et pour les plus aventureux

Des activités existent à proximité du Touvet permettant de découvrir son environnement différemment : escalade, via-ferrata,

canyoning... Voici quelques activités à découvrir accompagnés. Ces activités nécessitent un matériel spécifique et les connaissances nécessaires pour le manipuler. N'hésitez pas à faire appel à des professionnels pour vous accompagner.

La via-ferrata de Saint-Vincent de Mercuze est accessible aux enfants à partir de 10 ans (1,40m) accompagnés d'une personne expérimentée. Elle croise plusieurs fois le ruisseau d'Alloix et ses cascades.

Ne pas s'engager dans la via-ferrata sans l'équipement indispensable (voir panneaux) Ne pas hésiter à faire appel à un professionnel si l'on est débutant.

Ne pas s'engager dans la via-ferrata par temps d'orage.

Suivre les consignes indiquées sur les panneaux.

La VF est fermée par arrêté municipal durant la période hivernale (décembre à mars environ)

Location du matériel : au Touvet chez randostock

Encadrement par des professionnels : demander à l'office du tourisme : Office



© Stanley Subage



© Stanley Subage

de Tourisme du Grésivaudan (gresivaudan-tourisme.com)

Une autre via-ferrata existe à Crolles, la via-ferrata de l'Oule qui est malheureuse-

ment fermée actuellement suite à un éboulement proche de la cascade.

Le massif de Chartreuse offre également des sites d'escalade. Les plus proches du Touvet sont le site du Glézy (de part et d'autre des cascades du Glézy) et le site de la Flachère. Ce dernier est un site d'initiation équipé par le club d'escalade du Touvet les Tire-clous du Grand Manti.

Toutes les informations pour ces sites sur climbingaway.fr et dans le livre « Escalade en Isère – Ze Topo #1 ».

Autre activité de pleine nature pouvant être pratiquée dans l'environnement immédiat du Touvet le canyoning.

Le canyon de la cascade de l'Alloix permet de découvrir les cascades sous un nouvel angle. Le canyoning est une activité sportive de pleine nature qui se pratique dans des cours d'eaux. Cette discipline impose de posséder un matériel adapté : combinaisons, descendeur, cordes, harnais, casque de protection... et la maîtrise de techniques spécifiques liées à la variabilité du milieu naturel. Se faire accompagner d'un professionnel est important si on est débutant et non équipé.

Se faire accompagner d'un professionnel est important si on est débutant et non équipé.



Photo
BAW

Et, sans quitter le Touvet...

Le **Château du Touvet** a réouvert ses portes au printemps. Son origine remonte au Moyen-âge : il a été successivement un château fort, chargé de défendre la vallée des attaques de la Savoie, puis un château de résidence. Il est possible de visiter les jardins et de se laisser séduire par la magie de l'eau mais également de découvrir les intérieurs. Resté dans la même famille depuis 500 ans, et toujours habité, le château entièrement meublé vous propose de goûter à l'ambiance raffinée du 18^e siècle.

Dans un écrin majestueux de montagnes, le château du Touvet propose des visites, des manifestations culturelles et des espaces à privatiser pour les réceptions privées ou professionnelles. Le château et les jardins sont classés au titre des Monu-

ments Historiques. Les jardins ont reçus le label « Jardin remarquable ».

Horaires juillet et août : du dimanche au jeudi de 14h à 18h

Tarifs :

Adulte château et jardins : 9€

Adulte jardins : 5,5€

Enfant (6 à 18 ans, gratuit pour les moins de 6 ans) château et

jardins : 6€

Enfant jardins : 4€

Plus d'infos :

www.chateaudutouvet.com



Le vélo au Touvet

Il est possible d'utiliser son vélo au Touvet pour se déplacer dans la plaine ou en parcourant des itinéraires cyclables jalonnés. La véloroute 63 traverse le village en suivant le Chemin de l'Empereur. Les véloroutes V62 et V63 relient Valence au Lac du Bourget et au Lac d'Annecy jusqu'à la ViaRhôna sur 369 km à travers les Alpes et se connectent de part et d'autre à la ViaRhôna. D'autres itinéraires intercommunaux ou communaux sont jalonnés et permettent de flâner en toute tranquillité.

La communauté de communes du Grésivaudan propose une carte des itinéraires cyclistes disponible en téléchargement www.le-gresivaudan.fr ou à la mairie du Touvet ou dans l'agence de mobilité M – 1846 rue de Belledonne à Crolles.



Sans oublier les équipements publics...

L'aire de jeux de Plaussy reste accessible tout l'été comme les espaces extérieurs du Bresson : skate park, terrains de tennis (sur réservation), terrain de basket... Et dans les mois prochains, une nouvelle aire de jeux sera installée au Bresson. Le conseil municipal des enfants a en effet, travaillé sur l'implantation d'une nouvelle aire de jeux au Bresson. Ils ont défini les équipements à acheter en fonction de leur coût.

Le Touvet et ses alentours sont donc riches d'activités pour l'été ou pour le reste de l'année. Les animations reprennent petit à petit en s'adaptant aux conditions sanitaires. Le village retrouve son dynamisme et son animation. Après des mois de contraintes, les allègements permettent d'imaginer un été rempli d'envie d'évasion, de culture, d'été. En espérant que la rentrée suive la même tendance et que tous, nous retrouvions, une vie moins contrainte.

Les événements et animations annoncés sont susceptibles d'être annulés selon les évolutions de la crise sanitaire.

Commémoration du 8 mai 1945

Les commémorations se poursuivent mais en format « restreint ». La vaccination a permis d'accueillir les anciens combattants à la commémoration du 8 mai. Daniel Maître, président de l'UMAC Lumbin Le Touvet et Henri Mounier, porte-drapeau, étaient ainsi présents pour cette commémoration qui s'est, une nouvelle fois, déroulée sans présence de public.

Le Maire en a profité pour saluer à distance tous les habitant.e.s du Touvet et les remercier de leur civisme et du respect absolu des règles en cette période de crise épidémique et de confinements successifs.



Retour des « food trucks »

Conformément à l'agenda du gouvernement, en période de déconfinement, la Place de l'École peut à nouveau accueillir des commerçants de vente à emporter. Chaque jour à midi, un « food truck » est présent avec sa spécialité :

- Lundi, Catherine Catering : pommes de terre au four garnies et salade
- Mardi, Tentation : burger, tacos, « Poke bowl », panini, crêpes, confiserie
- Mercredi, Grési sushi : spécialités japonaises
- Jeudi, Sarran foo'd crêpes : galettes et crêpes

- Vendredi, La cantine toquée : plats du jour, desserts du jour

Du mardi soir au dimanche soir, Tentation ouvre ses portes et propose aux petits et grands des goûters ou des repas sur le pouce.

L'espace de restauration en terrasse, sous la tonnelle, est donc remis en service par la municipalité... en attendant les travaux d'aménagement de la place et... peut être un nouveau restaurant dans le centre-bourg ?



Le 18 juin 1940 le Général de Gaulle appelle à la résistance

Comme tous les ans la municipalité a, le 18 juin, pavoisé les bâtiments publics, affiché sur les panneaux municipaux et posté sur les supports numériques le texte de l'appel du Général de Gaulle.

De nouveaux agents dans la commune

Mutations ou départ à la retraite, la fonction publique territoriale voit naturellement son personnel changer. Le Touvet ne fait pas exception !

À la bibliothèque

Marie-Ange Decornet, directrice de la bibliothèque a fait valoir ses droits à la retraite et a quitté ses fonctions fin mars. Arrivée en mai 2012 de Divonne les Bains, elle a travaillé sur l'aménagement et le déménagement de la bibliothèque dans les murs de l'ancienne gare de tramway. Elle a accompagné les élus sur la mise en place de la politique de lecture publique du Touvet. Au fil des ans, visage incontournable, « figure tutélaire » de la bibliothèque, elle a développé les partenariats avec les structures municipales et résidentes : bébés à la bib avec le RAM et les Touvetinoux, adultes handicapées de l'AFIPH, personnes âgées de l'Association Marc Simian..., Marie-Ange était toujours présente pour leur proposer



Départ de Marie-Ange Decornet

des activités ambitieuses et variées ! Marion Buschini, bibliothécaire au Touvet depuis 2015 est, elle, devenue directrice.

Anaïs Pillet est arrivée de la région parisienne pour compléter l'équipe de la bibliothèque. Plus spécialisée sur le secteur jeunesse et plus particulièrement sur le manga, Anaïs complète donc

l'équipe avec son regard neuf !

Et d'autres changements sont en cours... Anne Shack-Steenberg a demandé une disponibilité pour convenances personnelles à compter du mois d'août pour une année. Son ou sa remplaçant.e est en cours de recrutement : arrivée programmée cet été ou à la rentrée.

Un nouveau directeur général des services

Antoine Ancelet, est arrivé au Touvet au mois de mai 2021, en provenance de Barraux, pour remplacer Thomas Royer.

Arrivé en 2015 au Touvet, Thomas Royer prend de nouvelles fonctions dans l'Oisans. Au Touvet, il a accompagné de nombreux projets municipaux : aménagement de la Grande rue, réalisation des terrains et de bâtiments du rugby, du foot, rénovation du Bresson...

Une expérience qui lui a permis de développer des compétences.

Antoine Ancelet, après des expériences variées dans de grandes collectivités (Région, Communauté de communes...), a découvert le poste de Directeur général des services à Barraux et l'exerce maintenant au Touvet.



Antoine Ancelet, Directeur général des services

Au service urbanisme

Marie Champion, responsable du service urbanisme depuis 2017 continue sa carrière à Meylan. Pendant 4 ans au Touvet, elle a participé à l'élaboration des projets d'urbanisme, à l'instruction des actes d'urbanisme et a dispensé des conseils aux habitants. En provenance d'un gros cabinet d'urbanisme de Lyon, Béatrice Dumas la remplace.



Béatrice Dumas au service urbanisme

Le retour des espaces de gratuité

L Le début du mois de juillet a marqué la reprise des espaces de gratuité, que la COVID-19 nous avait imposé d'abandonner ! Heureusement, les espaces publics réouvrent et les espaces de gratuité redémarrent. Remettre en circulation des objets qui ne nous sont plus utiles mais qui pourraient l'être pour d'autres, diminuer nos déchets, se rencontrer. Pourquoi jeter quand on peut donner ?



Donner des vêtements trop petits ou qu'on ne met plus, de la vaisselle qui ne sert pas, qu'on a en double, des objets qui encombrant, des jouets avec lesquels

plus personne ne joue ...

L'espace gratuité c'est un moment convivial, ouvert gratuitement à tout le monde pour déposer ce qui ne sert plus et prendre gratuitement ce qui fait envie. Ce qui ne trouve pas preneur est valorisé par R'de Récup, la recyclerie créative de Pontcharra.

La commission éco-citoyenne a proposé un espace de gratuité spécial fournitures scolaires le vendredi 2 juillet à 16h30 sous le kiosque de la place de l'école des trois cours. Avec mon cartable zéro déchet un nouveau défi a permis de déposer toutes les fournitures qui ne sont plus utilisées et pourtant en bon état ! L'objectif était de proposer un grand troc de tout ce qui traîne dans les placards et qui n'est plus utilisé. En échange, il était possible de trouver le stylo repéré chez le copain ou la trousse à l'effigie du héros préféré de votre enfant.

Un mois, un défi
Défi écocitoyen #10
Juin 2021

Le défi
Mon cartable zéro déchet

LE TOUVET
Mairie de Le Touvet

Vend. 2 juillet - 16h30
Kiosque
Espace de gratuité avec troc de matériel scolaire (trousses, cartables)

Sam. 3 juillet - 9h30-11h30
Kiosque
Espace de gratuité vêtements, vaisselle, jouets, livres, objets divers, petit mobilier

Rejoignez le groupe Facebook Défis écocitoyens Le Touvet
www.letouvet.com - Facebook : @MairieLeTouvet



Zoom sur l'aide alimentaire du Touvet

Méline, une jeune Touvetaine au service de l'Aide alimentaire



volontaire et bénévole s'achève en fin d'année 2021. Elle effectue 3 heures intenses par semaine : réception des denrées alimentaires, répartition entre les familles bénéficiaires, distribution des paniers...

Méline, pourquoi avoir choisi l'Aide Alimentaire pour effectuer ta mission ?

Nous avons eu une présentation des différents domaines dans lesquels nous pouvons œuvrer : environnement, culture, santé... J'ai choisi la solidarité car c'est quelque chose qui me tient à cœur ; d'aider les autres surtout en cette période très difficile de la COVID.

Que retiens-tu de cette expérience ?

Cette expérience m'a permis de rencontrer de nouvelles personnes, de renforcer mon lien social surtout en cette période et surtout de me sentir utile.

Méline est d'une aide précieuse pour les volontaires de l'aide alimentaire qui sont en manque de bénévoles (NDLR).



Méline Belleville, 16 ans, en première STMG au lycée Pierre du Terrail de Pontcharra, a décidé de renforcer l'équipe de bénévoles de l'Aide alimentaire du Touvet dans le cadre d'un engagement en mission d'intérêt général (MIG) du service national universel (SNU). Elle est arrivée au sein de l'association le 3 mars et sa mission

Plus d'infos

pour bénéficier de l'aide alimentaire, il faut contacter une assistante sociale. Pour plus de renseignements, vous pouvez également contacter Annie Moreau (06 16 25 13 56), responsable de l'Aide alimentaire du Touvet



Les enfants du FC Crolles Bernin se mobilisent pour l'Aide alimentaire du Touvet

Dans le but de sensibiliser les enfants à l'action solidaire, le Football Club Crolles Bernin sous l'initiative de Joseph Botton, un éducateur service civique, a organisé une collecte citoyenne au profit du Secours populaire de Pontcharra et de l'Aide alimentaire du Touvet.

Les denrées collectées ont été remises par Nicolas Decaup, responsable tech-

nique de l'école du FC Crolles Bernin et redistribuées aux bénéficiaires. Rendez-vous est déjà pris pour une nouvelle action solidaire en novembre.

Encore merci aux enfants, à leurs parents et à Joseph Botton



COMMUNICATION ET CONCERTATION

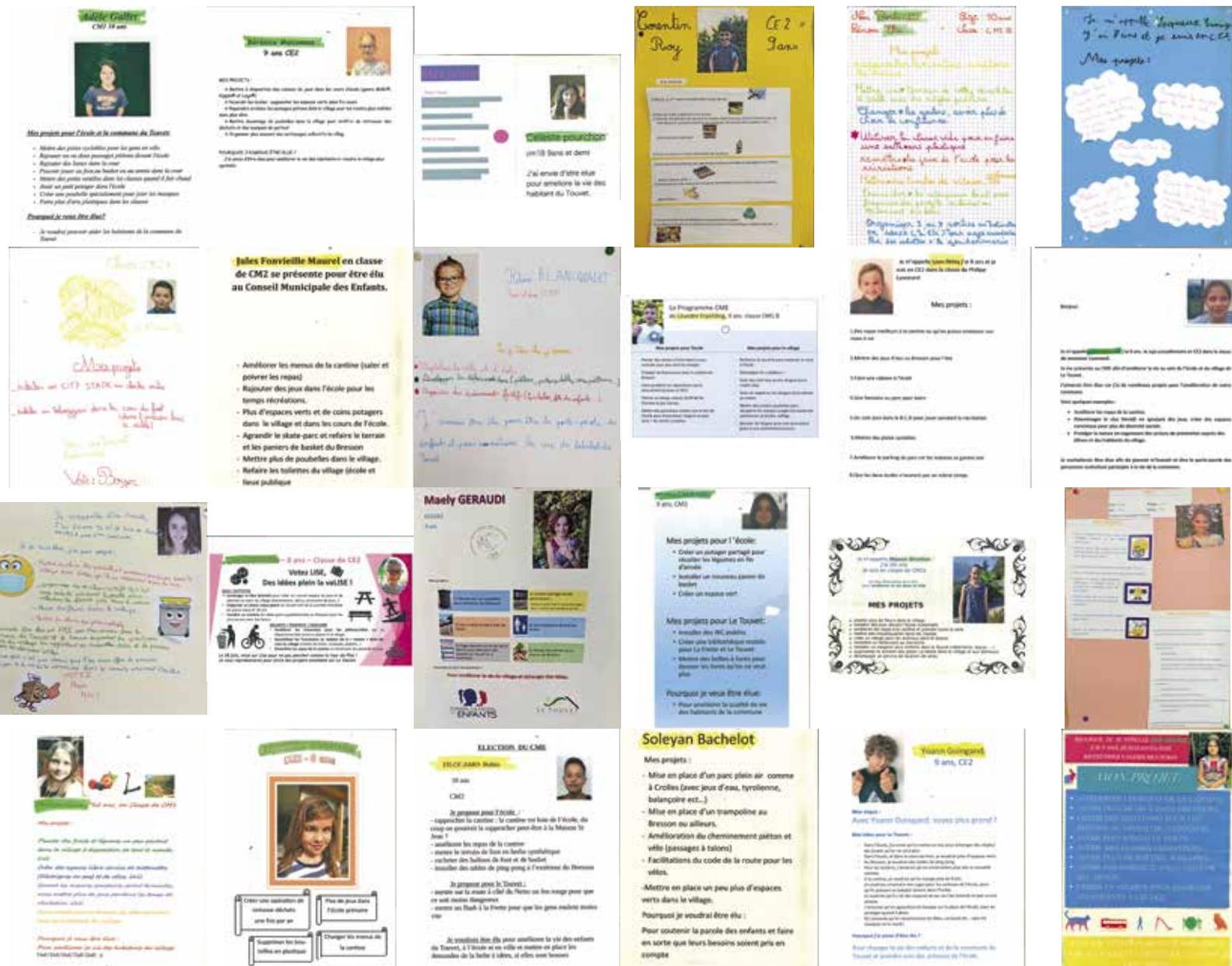
Un nouveau conseil municipal des enfants

Lors du mandat précédent d'une durée de 2 ans, Margaux, Robin, Cléo, Mathieu, Lila, Pablo, Sagamore, Camille et Léonard ont réalisé de nombreux projets pour la commune : collecte pour l'association Soleil Rouge, jeux pour enfants sur le site du Bresson, boîte à idées dans la cour de l'école... Aujourd'hui, l'heure est venue de passer le relais à une nouvelle équipe.

Le 28 juin se sont déroulées les élections du Conseil municipal des enfants (CME) à la mairie. Marianne Costa et Antoine Le Tourneur sont passés dans les classes de CE2, CM1 et CM2 pour présenter le CME et expliquer aux enfants comment se porter candidats et comment ils allaient être élus. Ils avaient jusqu'au 17 juin pour présenter leurs candidatures. 26 candidats se sont manifestés. Pour être candidat, il fallait être

habitant du Touvet scolarisé en CE2, CM1 ou CM2 et avoir la fibre d'un « élu » pour défendre l'intérêt général et le bien-être de tous dans notre village.

Les candidats ont disposé des affiches à l'école et ont abordé des thématiques très orientées sur l'environnement, (nettoyage du village, plantation d'herbe, création de parcs...), la qualité des repas à la cantine, les déplacements à vélo...





L'ensemble des élèves de CE2, CM1, et de CM2 de l'école des 3 cours ont donc déposé leur bulletin dans l'urne le 28 juin. Ils ont utilisé le bureau de vote de la mairie mis en

place pour les élections départementales et régionales et ont imité leurs parents. Ils devaient élire 10 enfants, 5 filles et 5 garçons : 3 CE2, 4 CM1 et 3 CM2. Les

149 inscrits se sont déplacés à la mairie pour déposer leur bulletin dans l'urne et choisir leurs nouveaux représentants. À la suite du dépouillement, 2 candidats masculins de CE2 ont fini ex-aequo pour le 10^e poste. Après discussion entre élus municipaux, il a été décidé d'augmenter le nombre d'élus à 12 en respectant la parité et la répartition entre niveaux :

- Yoann Guingand (CE2)
- Corentin Roy (CE2)
- Marion Pinon (CM1)
- Céleste Pourchon (CM1)
- Kilian Blancquaert (CM1)
- Léandre Erpelding (CM1)
- Manon Braillon (CM2)
- Margot Monier (CM2)
- Lisa Piarulli (CM2)
- Robin Filocamo (CM2)

Prochaines étapes : une réunion pour découvrir l'organisation d'un conseil municipal des enfants et rendez-vous avec les élus du conseil municipal du Touvet. Marianna Costa et Antoine Le Tourneur ont su organiser un rendez-vous avec les anciens élus et les nouveaux pour une passation et des échanges entre enfants.



- Zoé Lesage (CE2),
- Léon Defay (CE2)



Une commission éco-citoyenne active !



Au cours du mois de mai, la commission éco citoyenne a partagé bon nombre de posts en lien avec la salle de bain pour tendre vers le zéro déchet.

Au-delà de trucs et astuces, de tutos de recettes deux ateliers ont été proposés afin de concevoir un shampoing solide en partenariat avec Bulles et Bois.

Au cours de ces deux soirées, parents et enfants ont pu apprendre comment faire soi-même un shampoing. Tout le monde a pu réaliser seul, un produit adapté à ses besoins sous les conseils avisés de Céline Bonaldi. Les enfants ont pu faire part de leurs motivations à venir aux ateliers : réduire les déchets, avoir un impact sur la planète, éviter les plastiques. Les parents avaient les mêmes motivations et l'envie d'en apprendre encore plus afin de reproduire à la maison par la suite.

Au bout d'une heure d'atelier, à faire fondre les différents ingrédients afin de les mélanger ensemble pour obtenir la consistance souhaitée le moment de presser la pâte est



arrivé et ainsi voir apparaître son propre shampoing solide. Tout le monde fut ravi de ces temps de rencontres et de partage d'expérience.



Recette zéro déchet

Pour nettoyer le carrelage de votre douche ou de votre baignoire, nous vous proposons une recette zéro déchet, économique et pratique. Pour cela vous aurez besoin d'un pamplemousse et de bicarbonate de soude.

Vous vous servirez du pamplemousse comme d'une éponge, une fois coupé en 2 saupoudrez de bicarbonate et venez

directement frotter votre carrelage avec.

Vous allez avoir un effet crème à récurer car le bicarbonate associé au jus du pamplemousse va agir pour désincruster la saleté, mais aussi il redonnera de l'éclat aux joints et aux carrelages. Le petit plus de cette recette, c'est l'odeur agréable générée par le pamplemousse.



© DR

Commission de Contrôle des Listes Électorales

Commission de contrôle des listes électorales

Le jeudi 27 mai 2021, la commission de contrôle des listes électorales s'est réunie afin de procéder aux vérifications d'usage avant les scrutins des 20 et 27/06/2021 pour les élections départementales et régionales. Cette commission est composée de 6 membres, 2 élus (1 titulaire et 1 suppléant) et 4 habitants de la commune (2 titulaires et 2 suppléants). Ce jour là, étaient présents Alexandre Buisnière-Giraudet élu, Renée Nolly et Albert Martino habitants de la commune.

Elle a pour rôle de :

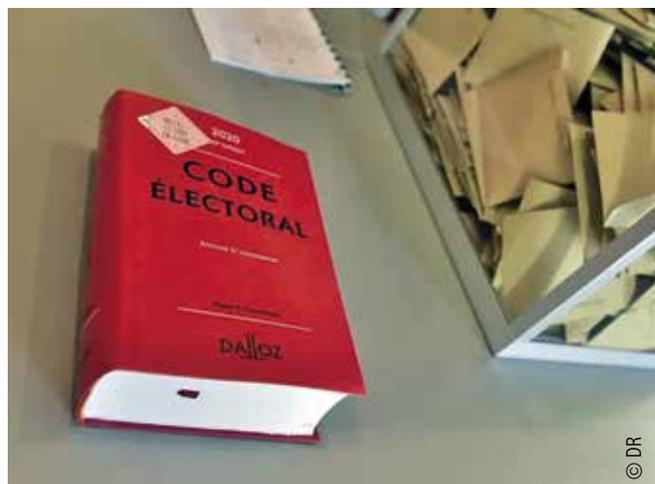
- Statuer sur recours administratif (aucun n'a été déposé)

- Étudier les dossiers d'inscription (surtout les inscriptions d'office des jeunes, s'assurer qu'ils habitent toujours ici, qu'il n'y a pas d'erreur...) et de radiation, vérifier la régularité des listes.

Elle se réunit tous les ans, et dans un délai précédant le scrutin.

Au Touvet, ils ont visé :

- 97 rectifications pour le bureau de vote 1
- 82 rectifications pour le bureau de vote 2

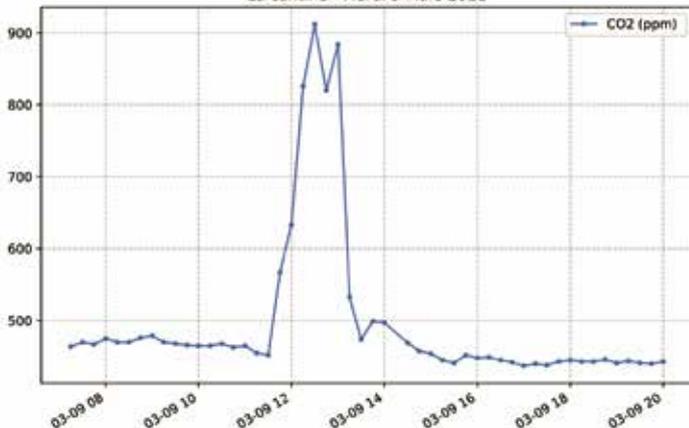


La commission est ouverte au public.



Mesures de CO2 dans les bâtiments publics

La cantine - Mardi 9 Mars 2021



En mars 2021, la mairie du Touvet, a fait l'acquisition de trois capteurs de CO2 pour procéder à

des campagnes de mesures à la crèche, aux Grappaloups, à la cantine et dans quelques classes des écoles primaires et maternelles. Même sans contrôler les conditions d'utilisation : localisation exacte du capteur, positionnement dans la pièce, les fréquences d'aération, la fréquentation de la pièce, etc. un certain nombre de bons indicateurs ont pu être analysés (seuil de 800 maximum avec masque et 600 sans masque).

Un capteur reste en permanence à la crèche et aux Grappaloups pour permettre au personnel de voir en temps réel la qualité de l'air et d'aérer dès que nécessaire.

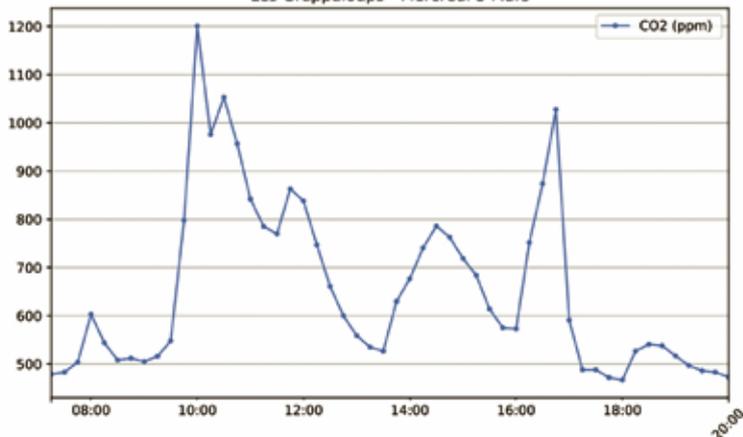
Plus d'info

https://www.techopital.com/covid-19--le-hcsp-recommande-de-mesurer-le-taux-de-co2-dans-les-etablissements-recevant-du-public-NS_5616.html

https://www.academie-sciences.fr/pdf/rapport/2021_06_11_Avis_CO2.pdf

https://www.lemonde.fr/planete/article/2021/05/27/covid-19-les-capteurs-de-co2-et-les-purificateurs-d-air-font-leur-apparition-dans-les-ecoles_6081682_3244.html

Les Grappaloups - Mercredi 3 Mars



La Crèche - Mercredi 3 Mars



Où jeter son masque ?

Avec la pandémie de la COVID 19 et l'obligation du port du masque, nous avons vu les masques se multiplier dans le village. Cet équipement de protection sanitaire, pose bien sûr des questions d'ordre environnemental liées au retraitement des déchets. Une estimation pose qu'en France, entre 7 et 43 millions de masques sont utilisés chaque jour. Que deviennent-ils ensuite ? Beaucoup sont jetés à la poubelle, certains se retrouvent malheureusement dans la nature. La commune du Touvet a donc décidé de mettre à disposition des habitants **des lieux de collectes à la Mairie, à la bibliothèque et à la salle du Bresson**

pour les valoriser, en les recyclant dans une filière spécifique. Une fois collectés, les masques partent à Angers pour être traités et transformés. Les barrettes métalliques vont dans la filière dédiée aux métaux et le reste est réduit en granulés de polypropylène afin de reconstituer des objets en polypropylène comme des cagettes ou des pots pour l'horticulture, ou encore ils seront utilisés dans le textile.

Le recyclage des masques permettra de réduire le nombre de déchets plastiques.

Venez déposer vos masques dans l'un des points de collectes.



500 € pour acheter un broyeur à végétaux, Ça vous dit ?

Ce n'est pas Noël, mais presque ! La Communauté de communes propose que vous vous regroupiez entre voisins pour acheter un broyeur à végétaux grâce à une subvention pouvant aller jusqu'à 40 % de son prix dans la limite de 500 € TTC.

Quel intérêt pour vous ?

- Des économies d'argent car, outre la subvention, vous ne payerez qu'une partie du broyeur. Par exemple, si vous vous regroupez à 5 pour acheter un broyeur coûtant 1 250 €, vous percevez 500 € de subvention et chaque famille ne paye donc que 150 €.
- Des économies d'efforts car vous n'aurez plus à faire de multiples aller/retour à la déchetterie pour y déposer vos végétaux, toujours difficiles à caser dans un véhicule ou une remorque vu le volume qu'ils prennent.

De plus, l'appareil que vous achèterez à plusieurs sera forcément plus efficace qu'un appareil plus petit acheté seul. Donc vos branches seront plus facilement et vite broyées, même si elles sont plus grosses.

- Des économies de place, car le broyeur sera à un seul endroit. C'est de plus un appareil facilement partageable car il n'est utile que quelques heures par an.
- Le broyat produit sera directement disponible pour mettre dans votre jardin. Plus besoin d'aller en chercher en déchetterie... Quand il y en a...

La subvention, limitée à 500€, va de 25 % à 40 % suivant le nombre de foyers. Vous trouverez toutes les informations (modalités, comparatif des broyeurs, utilisation du broyat, ...) sur la page <https://www.le-gresivaudan.fr/911->

investissez-a-plusieurs-dans-un-broyeur.htm (ou tapez « Grésivaudan broyeur » sur votre moteur de recherche habituel).



Avec l'été, malheureusement le moustique tigre revient

Petit moustique tigré très agressif, le moustique tigre se développe à proximité des habitations. Il est potentiellement un vecteur de maladies infectieuses. Des gestes simples peuvent empêcher sa prolifération.

Faisons équipe avant qu'il ne pique : privons-le d'eau ! Bâchez, couvrez, videz !

L'implication de tous dans la lutte est primordiale : la moitié des départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes est concernée.

Les produits antimoustiques tels que les insecticides et répulsifs, ne permettent pas de les éliminer durablement. Il est donc primordial d'agir en les privant d'eau pour empêcher leur développement. Des gestes simples à mettre en œuvre réduisent efficacement la prolifération de ce moustique et protègent l'environnement.

- Couvrir de façon hermétique ou à l'aide d'un voilage anti insectes fin les réserves d'eau de pluie ;
- Vider une fois par semaine tous les récipients pouvant contenir de l'eau : coupelles sous les pots de fleurs, gamelles pour animaux, pieds de parasols ;
- Ranger à l'abri de la pluie les brouettes, arrosoirs, jouets ;
- Curer, pour faciliter l'écoulement des eaux, les gouttières, rigoles recouvertes d'une grille...;
- Jeter les objets inutiles, boîtes de conserves, pneus usagés.

Sachant que 80 % des récipients pouvant contenir de l'eau se trouvent dans les jardins, sur les terrasses et les balcons, l'implication de chaque habitant est primordiale. C'est l'action commune



qui fera la différence, ainsi face à ce moustique urbain.

Les habitants peuvent adresser une demande d'expertise sur le site de l'Entente Inter Départementale (EID) à laquelle la commune du Touvet est adhérente. Les agents viennent à domicile, pour aider à repérer les endroits où le moustique tigre peut se développer, et apportent leurs conseils en indiquant les bons gestes à mettre en place pour limiter la prolifération de ce moustique.

Le nouveau bâtiment du centre aéré a dû fermer pour des raisons de sécurité

Après des mois de travaux, les enfants de l'accueil de loisirs et leurs animateurs ont investi en décembre 2020 les « nouveaux Grappaloups ». Ils en ont profité quelques mois... Malheureusement, au mois de mai dernier, des contrôles réguliers ont fait apparaître du jeu dans les plinthes et les planchers. Principe de précaution oblige, pour permettre des vérifications supplémentaires la municipalité a fermé le bâtiment. Les enfants sont repartis à l'école maternelle, les jeunes à la maison des associations

et l'habitant du logement d'urgence a été relogé au Pôle culturel.

Des experts se sont rendus sur les lieux pour vérifier qu'aucun problème structurel n'existait. La procédure se poursuit : la nomination d'experts, la mise en œuvre de procédures d'assurances et de ré assurances, devraient permettre de déterminer les causes, les responsabilités et les travaux à effectuer pour rouvrir le bâtiment. Une information en continu sera faite au fil des avancées. Dans un premier temps le bureau d'études structure, le maçon et

l'architecte ont confronté leurs analyses. À l'issue de sondages réalisés au rez-de-chaussée, au premier et au second étage, le 22 juin un expert déjà mandaté a fait de 1^{ers} constats en présence de tous les prestataires.

Malgré une vigilance de tous les instants lors des chantiers, de mauvaises surprises peuvent toujours intervenir. Et un bâtiment fraîchement livré qui présente des défauts de construction, ce sont souvent de nombreuses complications à venir !



Extension du restaurant scolaire et création d'une cuisine

Cet ambitieux projet répond à un double objectif, avec d'une part la nécessité d'agrandir l'espace d'accueil des enfants des écoles sur la pause méridienne, et d'autre part la volonté d'engager la commune dans une démarche de restauration collective avec de la cuisine élaborée sur place.

Accueillir mieux

La capacité d'accueil de l'actuelle cantine est sous dimensionnée et la hausse des effectifs n'a pu être absorbée que par une réorganisation majeure du service périscolaire avec la délocalisation de la cantine pour les classes de CE et CM dans la salle du Bresson, depuis septembre 2017. Cette organisation intermédiaire ne pouvait pas durer, elle génère un long temps de déplacement, elle nécessite des manipulations quotidiennes d'installation/désinstallation, elle réduit les possibilités d'utilisation sportive de la salle du Bresson.

Améliorer la vie de l'élève

Le temps méridien est un temps essentiel dans la vie de l'enfant. Il est une pièce structurante dans la journée de l'élève.

À ce titre le service public de restauration assuré par la commune se pose en véritable soutien/complément du travail conduit par les enseignants. Améliorer le temps cantine, en faire un temps de découverte, de plaisir, de sensibilisation à l'alimentation, est un axe fort du projet politique de la commune. Ce temps doit être à la fois un temps de délasserment et un temps de ressourcement.

Avec ce nouveau restaurant scolaire, l'ambition est d'offrir de meilleures conditions d'apprentissage.

Cultiver et s'approvisionner en proximité

Cuisiner sur place c'est aussi développer les productions et approvisionnements locaux, installer de nouveaux agriculteurs, valoriser le territoire. Nous développons ainsi une réflexion globale de la terre à l'assiette, et ce pour les enfants des écoles et du centre de loisirs, mais aussi pour les petits qui fréquentent la crèche et pour les personnes âgées bénéficiant du portage de repas à domicile. Avec la création d'une cuisine de fabrication, les enjeux sont multiples, avec une dimension sociale en donnant accès à



Fréquentation de la cantine scolaire

2016-2017	65,70 %*
2017-2018	65,36 %*
2018-2019	69,33 %*
2019-2020	70,03 %*
2020-2021	68,65 %* pour le 1 ^{er} trimestre
Effectifs attendus rentrée sept. 2021	70 %*

* des effectifs scolaires



une alimentation saine, avec une dimension environnementale et économique en soutenant les circuits courts et les produits locaux.

Le bâtiment agrandi et rénové permettra la restauration de 220 élèves (chiffre actuel) à 290 élèves en un seul service mais dans des espaces différenciés (maternelle d'une part, élémentaire de l'autre), avec des repas cuisinés sur place et servis en liaison chaude. Les

40 à 60 enfants fréquentant le centre de loisirs seront desservis de la même façon. Se fera aussi la préparation des repas en liaison froide pour la crèche (30 repas) et pour le portage à domicile (une dizaine de personnes âgées à ce jour). Une capacité de production de 350 repas est prévue. Une salle en contre-bas, liée à l'installation dans une pente, permet l'accueil de 60 places si besoin. Améliorer la qualité gustative des plats servis en donnant place au « fait mai-

son », limiter le gaspillage, améliorer la qualité de vie des élèves, développer les approvisionnements locaux ; c'est ce cercle vertueux qui est visé. Des étapes restent à franchir. Il faudra faire évoluer le travail des agents communaux concernés, s'adjoindre les compétences d'un(e) cuisinier(e) ; il faudra aussi faire converger besoins et approvisionnements... La suite de l'histoire est à raconter !

Le bâtiment et son architecture



Conçu par le cabinet d'architectes La Fabrique en association avec Oz le design pour la partie aménagement intérieur, le bâtiment propose des façades largement vitrées avec une succession de grands cadres rompant la monotonie ; une avancée de la toiture permettra d'attendre en étant abrité ; un sas d'entrée traversant doté de jeux d'ombres et de lumière, offrira un équilibre entre « suffisamment » de toilettes et « pas trop » pour ne pas perdre de surface. L'entrée se

fera par deux flux, maternelle côté école et élémentaire côté route. Un jardin des senteurs agrémentera le cheminement. La recherche de performances thermiques, dont le confort d'été, et acoustique a été au cœur des questionnements du groupe de travail ; stores extérieurs à lames orientables, ventilation naturelle, systèmes absorbants sur les plafonds et parois, sol non réverbérant souple, espace cloisonné par des banquettes modulables, etc. font partie des réponses apportées.

Une liaison couverte, souhait du groupe de travail, reliera l'école maternelle et le nouveau bâtiment.

Des panneaux photovoltaïques prendront place sur le pan de toit créé.

La salle de restauration et la salle en contre-bas seront mutualisées, elles pourront recevoir certaines activités associatives. La cuisine par contre ne sera nullement mutualisée ; les exigences en termes de respect des normes sanitaires ne permettent pas d'usages partagés.



Organisation du chantier

Le chantier prend place dans un environnement contraignant : pente importante, espace restreint, voie de circulation proche et « en site occupé ». À ce titre la bonne articulation avec la vie de l'école maternelle et la bonne cohabitation avec les riverains, sont des préoccupations majeures.

Des clôtures assureront la sécurité. De l'entrée de l'école maternelle jusqu'aux escaliers la clôture sera en bois occultant. Les autres barrières seront de type Heras (tube rond avec du grillage). La grue sera positionnée entre l'école et la cantine. Les places du parking inférieur situé à côté de la cantine seront utilisées pour l'accès des sociétés intervenantes.

L'accès à l'école maternelle ne sera pas perturbé pendant le chantier : le parking de l'école (angle rue de Champet rue de la Choquette) reste totalement

disponible ; des places sont aussi accessibles dans l'ex résidence Saint Jean). Sans protocole COVID l'accès à l'école se fera normalement par l'entrée principale... et si les contraintes COVID sont encore là, l'entrée se fera par un cheminement qui contourne l'école par la droite et conduit directement à la cour de l'école. Le cheminement sera aménagé pour faciliter les déplacements poussettes ou autres, des barrières seront posées en bordure du talus pour garantir la sécurité de tous.

La circulation sur la rue de Champet sera adaptée : circulation routière par alternat et réservation d'une voie pour les piétons.

Pendant le chantier, une cuisine temporaire et 2 salles de restauration seront aménagées dans les locaux de l'école maternelle. Les espaces laissés disponibles par l'actuel nombre de classes (4)



le permettent. La salle de la BCD (bibliothèque d'école) deviendra la cuisine avec installation de fours de réchauffage, frigos, espace lavage... et les 2 salles affectées aux temps périscolaires du matin et du soir seront aussi utilisées pour le temps repas des élèves de la maternelle.

Impact du chantier :

Pour faire advenir ce projet, la capacité d'adaptation des riverains, des équipes des services scolaires, des familles et de l'équipe enseignante sera nécessaire ; vivre avec un chantier ne peut être sans désagréments... bruit, poussière, modification des habitudes de circulation et de parking. Nous comptons sur l'esprit constructif de chacun

Les enjeux de la restauration collective se déclinent du national au local

Le programme national d'alimentation définit des axes et des réglementations, dont la loi EGALIM. La Communauté de communes s'engage dans la construction d'un projet alimentaire territorial et affirme sa volonté d'être acteur dans le champ de la restauration collective ; une enquête du conseil de développement sur le territoire de la Communauté de communes a permis de recenser les pratiques en vigueur et d'identifier les leviers d'action ; des groupes de travail s'installent. En cohérence avec tout ceci, la commune avance et s'est engagée dans

du concret depuis plusieurs années. Le PAEN préserve les zones agricoles et soutient l'installation des agriculteurs ; le cahier des charges pour la restauration collective intègre les attentes en matière d'alimentation durable. Avec le chantier qui s'ouvre la commune se dote d'une cuisine centrale, outil permettant de passer d'une gestion déléguée assurée par un prestataire à une gestion directe par la commune : c'est là une étape décisive pour enrichir la qualité du service rendu aux jeunes convives de nos structures municipales, comme aux aînés desservis par le portage de repas à domicile.



La loi EGALIM

La loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable promulguée le 1^{er} novembre 2018. Elle vise à favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous, en offrant 50 % de produits durables ou sous label de qualité - dont 20 % de produits bio - dans la restauration collective publique à partir du 1^{er} janvier 2022. Elle vise à réduire l'utilisation du plastique dans le domaine alimentaire (interdiction des contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service en plastique en restauration collective des collectivités locales en 2025), à limiter le gaspillage. Depuis novembre 2019, un menu végétarien doit être proposé une fois par semaine.

Une concertation multi-formes

- 22 sept. 2020** Visites des cuisines/cantines de Saint-Martin d'Uriage et Revel
- 9 nov. 2020** Visioconférence avec élus, architectes, membres des commissions, parents d'élèves, directeurs d'écoles, personnel municipal
- 23 nov. 2020** Visioconférence avec les élus, les architectes, les membres des commissions, les parents d'élèves, les directeurs d'écoles, le personnel municipal
- 20 mars 2021** Réunion publique de présentation du projet aux riverains
- 29 juin 2021** Réunion publique présentant le projet aux riverains et les incidences sur la vie du quartier, en présence des architectes

Plus d'infos

<https://agriculture.gouv.fr>

François Hollande, un Président de la République au Collège du Touvet



travail à la suite de l'assassinat de Samuel Paty, ce professeur qui a montré des caricatures lors d'un cours sur la liberté d'expression. Au Touvet, ils ont créé un arbre de la laïcité auquel ils ont accroché aux branches des bouteilles avec des messages. François Hollande a répondu, pendant une heure à ces questions considérant que « c'est son rôle d'expliquer les valeurs de la République. Non pas à la manière d'un enseignant qui transmettrait un savoir, mais comme un ancien Président qui peut apporter des éléments de compréhension pour faire reculer l'incompréhension. »

Une visite qui marquera longtemps élèves, professeurs, principal et élus. Un véritable accueil de star a été réservé à François Hollande par les collégiens de la Pierre Aiguille... un accueil contraint par la COVID qui n'a pas permis de bain de foule et d'échanges informels...

François Hollande était au collège du Touvet le 25 février en présence des élus du Touvet.

Il a répondu à l'invitation de classes de 4^e des collèges de Saint Laurent du Pont

et du Touvet. Les collégiens ont pu l'interroger sur des thèmes variés : les relations internationales, le terrorisme, les interventions armées au Mali, la laïcité...

Cette visite venait saluer des semaines de



Marie-Noëlle Batistel, une députée en visite au Touvet

Le 4 juin dernier c'est la Députée de la 4^e circonscription de l'Isère Marie-Noëlle Batistel, tête de liste aux élections régionales du mois de juin, qui a fait étape au Touvet. Dans le cadre de sa rencontre avec des acteurs du territoire, elle a été accueillie au Domaine des Rutissons en présence d'élus du Touvet pour échanger sur l'agriculture, la viticulture et la protection des espaces agricoles et forestiers. L'occasion de parler du PAEN du Touvet, le premier de l'Isère et de montrer comment un travail en commun entre agriculteurs et collectivités permet de faciliter l'installation tout en protégeant le foncier agricole de l'artificialisation des terres.



Résultats des élections au Touvet

Élections au conseil régional de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Les élections départementales et régionales se sont déroulées les 20 et 27 juin. Marquées comme partout en France par un fort taux d'absentéisme, elles ont permis d'élire la liste de Laurent Wauquiez qui a été élue.

1^{er} tour au Touvet

	Total	Pourcentage
Inscrits	2446	
Votants	785	32,09 %
Blancs	12	0,49 %
Nuls	6	0,25 %
Exprimés	767	31,36 %

Élections au conseil départemental de l'Isère

Pour les départementales, pour le canton du Haut-Grésivaudan : Christophe Borg et Martine Kohly ont été élus.

Jean-Pierre Barbier reste à la tête du département avec le groupe *Pour l'Isère* qui représente 40 conseillers départementaux sur 58.

	Total	Pourcentage
Laurent Wauquiez	228	29,73 %
Fabienne Grebert	188	24,51 %
Najat Val-laud-Belkacem	160	20,86 %
Andréa Kotarac	76	9,91 %
Bruno Bonnell	71	9,26 %
Cécile Cukierman	31	4,04 %
Chantal Gomez	8	1,04 %
Shella Gill	5	0,65 %
Farid Omeir	0	0,00 %

1^{er} tour au Touvet

	Total	Pourcentage
Inscrits	2446	
Votants	776	31,73 %
Blancs	21	0,86 %
Nuls	7	0,29 %
Exprimés	748	30,58 %
Florence Guesdon Franck Pourchon	388	51,87 %
Christophe Borg Martine Kohly	244	32,62 %
Anne Chatain Jérôme Santana	116	15,51 %

2^e tour au Touvet

	Total	Pourcentage
Inscrits	2447	
Votants	822	33,59 %
Blancs	23	0,94 %
Nuls	6	0,25 %
Exprimés	793	32,41 %
Fabienne Grebert	405	51,07 %
Laurent Wauquiez	319	40,23 %
Andréa Kotarac	69	8,70 %

2^e tour au Touvet

	Total	Pourcentage
Inscrits	2447	
Votants	800	32,69 %
Blancs	33	1,35 %
Nuls	13	0,53 %
Exprimés	754	30,81 %
Florence Guesdon Franck Pourchon	427	56,63 %
Le Pen	327	43,37 %

Urbanisme

Protocole d'accord relatif au permis de construire 038 511 21 00014 (19/04/2021) dans le cadre de l'aménagement des parcelles situées le long de la rue des Corvées. Des difficultés non négligeables sont apparues pour la réalisation des travaux de construction de la maison n°6 en mitoyenneté avec le lot 5. Afin de régulariser la situation, d'éviter des procédures contentieuses et de préserver également les droits de la commune, propriétaire du terrain mitoyen, un protocole d'accord a été élaboré avec les propriétaires.

Délibération adoptée à la majorité avec 1 abstention

Avenants à la convention de projet urbain partenarial (19/04/2021) à la suite de la délivrance d'un permis d'aménager et le dépôt de deux permis de construire afin d'inclure les nouveaux propriétaires des parcelles concernées. Les avenants vont engager les propriétaires à cofinancer les travaux du réseau d'assainissement dont ils tirent bénéfice.

Délibération adoptée à l'unanimité

Cession de la parcelle AH261, lot à bâtir rue des Corvées (07/06/2021) dans le cadre d'aménagement de la nouvelle Gendarmerie, des terrains ont fait l'objet d'acquisition au profit de la commune. La parcelle AH261, la dernière à vendre, de 515 m² est cédée au prix de 180€ HT/m².

Délibération adoptée à l'unanimité

Rue de la Charrière, achat des parcelles AH301 et AH302 (07/06/2021) dans l'optique de réaliser des projets d'aménagements respectueux des attentes en matière de propositions d'aménagements. La commune souhaite racheter ces parcelles à bâtir au prix de 106€ HT le m² pour une contenance de 3 931 m².

Délibération adoptée à l'unanimité

Demande de subvention à l'État pour l'accompagnement à la dématérialisation des autorisations d'urbanisme (07/06/2021) à la suite de l'engagement de la commune du Touvet dans un programme de dématérialisation des autorisations d'urbanisme.

Délibération adoptée à l'unanimité

Révision du classement des voies communales (07/06/2021) à la suite du travail de terrain d'un géomètre en 2018, complété par une analyse au moyen du Système d'information géographique utilisé par la commune. La précédente révision datait de 1989. Ce travail porte à 28 579 mètres linéaires la longueur totale de la voirie communale (contre 27 018 mètres au tableau de 1989).

Délibération adoptée à l'unanimité

Administration générale

Subvention 2021 aux associations (19/04/2021) sollicitée par une association en amont du calendrier habituel de validation des subventions. Ainsi, 1650 € ont été attribués à l'association Grappaglliss.

Délibération adoptée à l'unanimité

Mise à disposition par la commune du Touvet à la Communauté de communes Le Grésivaudan des biens meubles et immeubles affectés à la compétence eau potable et assainissement (19/04/2021) en application de la loi Notre.

Délibération adoptée à l'unanimité

Gratuité des salles municipales dans le cadre des campagnes électorales (07/06/2021). La mairie est régulièrement sollicitée à l'approche des élections en vue de mise à disposition de salles municipales pour l'organisation de réunions publiques par des partis politiques. Pendant ces périodes, les salles municipales seront gratuites pour les associations, mouvements, structures organisées ou partis politiques présentant des candidats aux élections politiques. En dehors de ces périodes, les salles seront mises à disposition selon le tarif en vigueur.

Délibération adoptée à l'unanimité

Attribution d'une subvention à l'association Grésiblues (07/06/2021) pour l'organisation du festival 2021 prévue du 4 au 9 juillet.

Délibération adoptée à l'unanimité (les membres de l'association ne participent pas au vote)

Culture

Convention avec la Communauté de communes Le Grésivaudan pour Cinétoiles (22/03/2021) pour la durée du mandat afin d'organiser chaque été une projection en plein air au Touvet.

Délibération adoptée à l'unanimité

Plan de relance : demande de subvention (22/03/2021) auprès du Centre national du livre pour permettre à la bibliothèque, dans le cadre de son activité de promotion de la lecture publique, de bénéficier d'une aide de 30 % de son budget d'acquisition de livres imprimés.

Délibération adoptée à l'unanimité

Ressources humaines

Affectation de l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires au cadre d'emploi des assistants de conservation du patrimoine des bibliothèques (22/03/2021)

pour le déploiement progressif d'un régime indemnitaire.

Délibération adoptée à l'unanimité

Tableau des effectifs – Filière culturelle – Suppressions et créations de postes (19/04/2021)

à l'occasion du départ en retraite de l'agent en charge de la direction de la bibliothèque et de la prise de ce poste par un agent déjà en poste au sein des effectifs. Il convient de mettre à jour le tableau des effectifs de la commune par :

- La suppression d'un poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques de 1^{ère} classe à temps complet
- La suppression d'un poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques à temps non complet de 29 heures par semaine
- La création de deux postes d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques à temps complet de 35 heures par semaine

Délibération adoptée à l'unanimité

Mise en place du dispositif du service civique (07/06/2021)

à compter du 1^{er} septembre 2021. Afin de permettre d'accueillir des jeunes en engagement volontaire au service de l'intérêt général. Il s'agit d'une mission complémentaire de l'action des salariés, des stagiaires et des bénévoles ; les volontaires en Service civique doivent intervenir en complément de l'action des agents, sans s'y substituer.

Délibération adoptée à l'unanimité

Création de postes contrats emploi compétences (07/06/2021)

ayant pour objet l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi. La mise en œuvre du parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement. Ce dispositif qui concerne, notamment, les collectivités territoriales et leurs établissements prévoit l'attribution d'une aide de l'État.

Délibération adoptée à l'unanimité

Élections : prime pour les agents ne pouvant pas bénéficier de l'IHTS (07/06/2021)

pour les agents ne pouvant bénéficier du régime classique de rémunération des heures supplémentaires. L'indemnité forfaitaire complémentaire pour élections (IFCE) a été instaurée pour combler cette lacune.

Délibération adoptée à l'unanimité

Affectation de l'indemnité horaires pour travaux supplémentaires (IHTS) aux cadres d'emplois de la fonction publique (07/06/2021)

pour le bon fonctionnement des services, notamment l'organisation des élections politiques.

Délibération adoptée à l'unanimité

Tableau des effectifs – Service scolaire – Suppressions et créations d'emplois à temps complet et non complet (07/06/2021)

pour la gestion des effectifs des agents du service scolaire qui est, par nature, fonction de l'évolution des effectifs des enfants inscrits aux différents services périscolaires.

Délibération adoptée à l'unanimité

Finances

Budget général compte de gestion et compte administratif (22/03/2021)

permettant de retracer les dépenses, les recettes et le résultat de fin d'année. Le compte administratif fait apparaître, en fonctionnement, un excédent de clôture d'un montant de 635 820, 76 € et un résultat de clôture de fonctionnement cumulé de 880 252, 79 €. La section d'investissement fait apparaître un déficit de clôture d'un montant de 937 823, 21 € et un résultat de clôture d'investissement cumulé de 1 017 979, 85 €.

Délibérations adoptées à l'unanimité. Le Maire ne participe pas au vote du compte administratif

Affectation des résultats 2020 (22/03/2021)

du budget de la commune, qui affichent

- un résultat d'exécution (excédent) de la section de fonctionnement de 880 252, 79 €

- un résultat d'exécution (excédent) de la section d'investissement de 1 017 979, 85 €

Le conseil municipal décide de fixer l'excédent de fonctionnement capitalisé à verser à la section d'investissement (article 1068) à 670 000 €.

Délibération adoptée à l'unanimité

Adoption du budget primitif 2021 (22/03/2021)

en équilibre pour des montants de :

- 3 547 000 € en section de fonctionnement
- 2 522 979, 85 € en section d'investissement

Délibération adoptée à l'unanimité

Vote du taux des taxes locales 2021 (22/03/2021)

sans augmentation des taxes locales communales, malgré la suppression de la taxe d'habitation décidée par le gouvernement. La part départementale de la taxe sur le foncier bâti est affectée aux communes.

Taxe sur le foncier bâti	Taxe sur le foncier non bâti
38,46 %	88,20 %

Délibération adoptée à l'unanimité

Demande de subvention auprès de l'État pour l'extension de la cantine et la création d'une cuisine de fabrication (22/03/2021)

au titre de la Dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL).

Délibération adoptée à l'unanimité

Demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour le réaménagement de la Place de l'École (22/03/2021)

pour renforcer la vitalité et l'attractivité du village. Il s'agit de procéder à la création d'un espace terrasse d'environ 100 m² en accès libre permettant la restauration d'une cinquantaine de personnes mais aussi d'autres usages (espace de détente et de lecture, zone de gratuité...).

Délibération adoptée à l'unanimité

ÉTAT CIVIL

Naissances

Le 3 mai 2021

Nael MARSOLLET MATTEI

Le 1^{er} juin 2021

Élise ASTRIE

Mariages

Le 18 juin 2021

Eymeric BOREL-GARIN et Griotte DUMONT

Décès

Le 6 mars 2021

Maryse BUCHIER épouse DAVIN

Le 17 avril 2021

Caroline NATALI

Le 26 avril 2021

Michel NICOLLET

Le 28 mai 2021

Alain COQUAND

PETITES ANNONCES

Un drive zéro déchet au Touvet

Le Drive des P'tits bocaux s'implante dans le Grésivaudan. Un drive zéro déchet qui privilégie les produits locaux. L'idée est de proposer aux habitants de la vallée du Grésivaudan un maximum de produits achetés en vrac et revendus dans des contenants utilisables tout en privilégiant les produits locaux, bio, frais et de saison.

Comment ça marche ?

On fait ses courses sur un site internet ledrivedespititsbocaux.fr, on sélectionne les produits disponibles. On définit un point de retrait (il en existe deux ; un à Lumbin et un au Touvet*) et un horaire. On se présente au drive à l'heure définie pour ré-

cupérer sa commande.

Il n'y a rien à amener, la commande est préparée dans les bocaux et sacs en tissu de l'entreprise. Lors du prochain retrait, il suffit de rapporter les contenants et son compte est crédité de 10 centimes par contenant rendu.

Derrière ce drive, il y a deux sœurs Christelle et Karine, partageant les mêmes approches par rapport au mode de consommation, qui ont souhaité aller plus loin et encourager les autres à avoir une consommation saine et responsable !

* Celui du Touvet se situe ZA les Aliquets au Touvet, entre la Brasserie O'54 et le bar La 3^e mi-temps.



© Le drive des p'tits bocaux

Plus d'info

www.ledrivedespititsbocaux.fr/



... des fêtes de la musique...



Créée en 1982 par Jack Lang, alors ministre de la culture, la fête de la musique est devenue une fête internationale. Organisée le 21 juin, elle encourage les musiciens amateurs à se produire bénévolement dans les rues et les espaces publics. Grâce à l'organisation de nombreux concerts gratuits, d'amateurs et de professionnels, elle permet à un public large d'accéder à des musiques de toutes sortes.

Chaque année ce sont plus de 18 000 concerts en France qui sont organisés !

Au Touvet, le 21 juin, la musique anime le centre-bourg avec des scènes ouvertes sur les deux places centrales du village et des groupes inscrits dès le mois d'avril.

Cette année après l'annulation de 2020 ce fut le premier événement organisé au Touvet depuis de nombreux mois ! Les

groupes locaux, soutenus par la municipalité ont joué sur la Place de l'École et sur la Place de l'Église de 19h à 22h. Même si les habitants étaient masqués, 6 à table et 10 seulement rassemblés dans l'espace public, ce fut un très très beau moment.

